



200 FCFA



www.adiac-congo.com

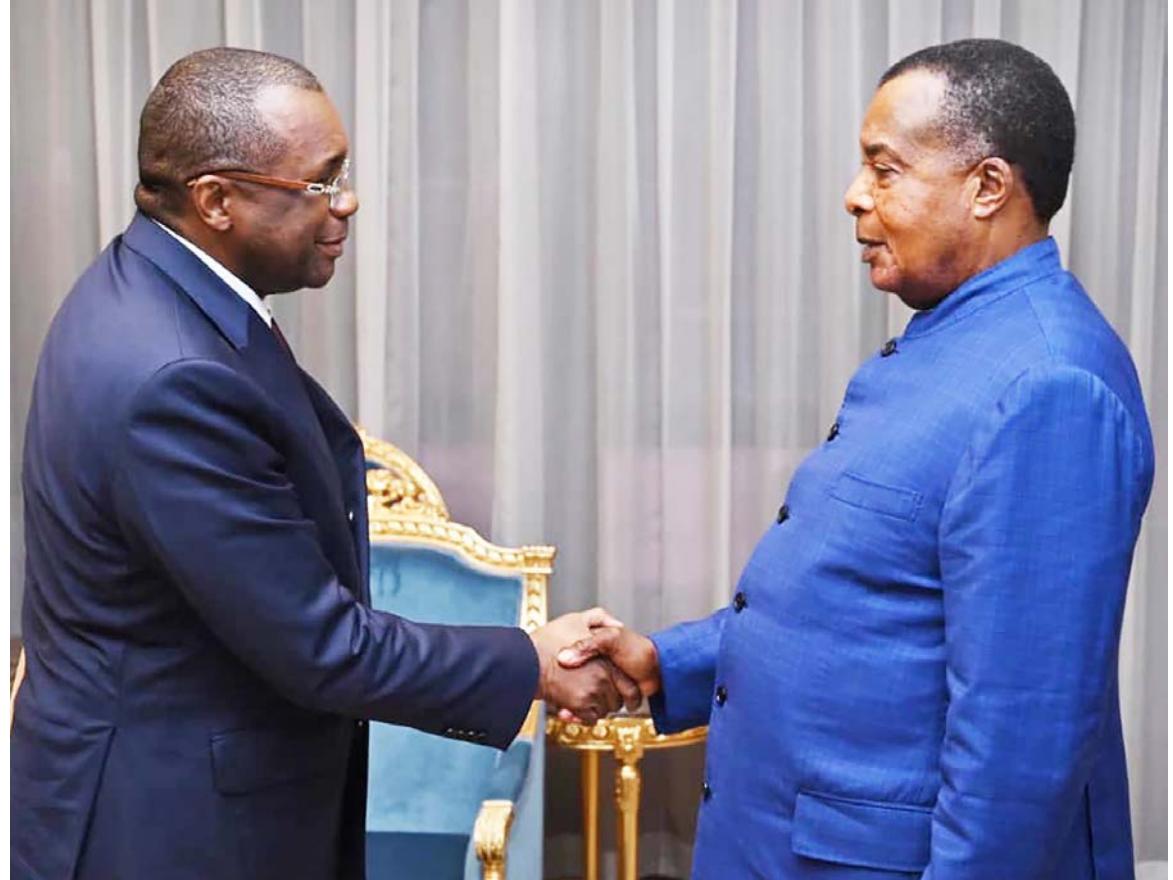
N°5145 LUNDI 22 DÉCEMBRE 2025

CONGO-RDC

Antoine Ngonda reçu à Brazzaville

Le président de la République Denis Sassou N'Gesso a reçu, le 20 décembre, un message de son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekédi, transmis par son émissaire Antoine Ngonda.

« Nous avons rencontré le président de la République pour lui faire un état des lieux sur la situation dans la région des Grands Lacs, en particulier sur les accords qui ont été signés à Washington entre la RDC et le Rwanda », a expliqué Antoine Ngonda à l'issue de l'audience.



INFRASTRUCTURES

La BCH lance le chantier de son siège social



La maquette du nouveau siège de la BCH/Adiac

La Banque congolaise de l'habitat (BCH) va se doter dans environ deux ans d'un nouveau siège social moderne. Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gesso a donné, le 19 décembre à Brazzaville, le coup d'envoi des travaux de construction de l'édifice de sept étages qui abritera les services administratifs et bancaires. **Page 16**

EDITORIAL

Période cruciale

Page 2

GOUVERNANCE

Le gouvernement présente son bilan

Dans le cadre de la Quinzaine du gouvernement, rendez-vous entre l'exécutif et la presse, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a présenté, le 20 décembre à

Brazzaville, un ouvrage intitulé « En toute transparence : 2021-2026, le bilan d'un quinquennat », préfacé par le président de la République Denis Sassou N'Gesso.

Le livre présente un condensé d'actions menées tout au long du mandat qui touche à sa fin, ainsi que les perspectives pour l'avenir.

Page 3

AGRICULTURE

Validation de nouveaux métiers agricoles

Un atelier organisé le 17 décembre dans la capitale a permis aux participants de procéder à la validation de nouveaux prototypes de métiers agricoles en République du Congo.

La rencontre a été tenue dans le cadre du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles.

Page 4



Des participants à l'atelier et les officiels/Adiac

INFRASTRUCTURE

Les marchés Ndji-Ndji et Tié-Tié accueilleront bientôt leurs occupants

Page 15

ÉDITORIAL**Période cruciale**

Du 27 au 30 décembre se tient à Brazzaville le sixième congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT). La période est déterminante pour les dirigeants de cette formation politique créée le 31 décembre 1969, neuf ans après la proclamation de l'indépendance du Congo. Et cinq ans après les premiers balbutiements de la toute jeune République ayant provoqué, le 15 août 1963, la chute de son premier président, l'abbé Fulbert Youlou.

Le congrès est clôturé la veille du 56^e anniversaire du PCT et du 87^e anniversaire de la naissance de son président fondateur, le commandant Marien Ngouabi, disparu le 18 mars 1977. Pour ces assises placées sous le signe de la consolidation de ses idéaux, le parti attend quelque 3000 délégués venus des quatre coins du Congo mais aussi de l'extérieur du pays.

Convoqué à quelques trois mois de la présidentielle de mars prochain, le sixième congrès du PCT se tient dans une conjoncture nationale marquée par tant de défis. À commencer par la crise économique multiforme sous laquelle ploie le pays, qui génère des tensions diverses chez les travailleurs, les retraités, les étudiants, les agents des entreprises publiques restructurées, avec des effets inévitables sur la vie quotidienne des citoyens.

Le 12 décembre dernier, lors de la séance des questions orales avec débat au gouvernement, le Sénat, chambre haute du Parlement, a énuméré les préoccupations du moment telles qu'elles interrogent la société congolaise dans son ensemble : desserte des populations en eau potable et en électricité, gestion des recettes générées par l'attribution du passeport, gestion du budget de l'État, construction des infrastructures routières et bien d'autres.

Au-delà de la quasi bonne santé du principal parti de la majorité présidentielle, de l'enthousiasme qui entoure l'avènement de son congrès et de la certitude chevillée au corps chez ses responsables quant aux victoires que le PCT pourrait engranger dans les compétitions électorales à venir, il lui revient de regarder dans une seule direction : celle du triomphe du programme piloté par l'exécutif d'autant plus que celui-ci puise la quasi-totalité de ses cadres en son sein et auprès de ses fidèles alliés.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

CONGRÈS ORDINAIRE DU PCT**Le bureau politique planche sur les derniers réglages**

Le bureau politique du comité central du Parti congolais du travail (PCT) a tenu, le 19 décembre, au Palais des congrès de Brazzaville, sa dernière réunion de la mandature finissante. Une rencontre consacrée aux derniers réglages des préparatifs du sixième congrès ordinaire.



Les participants/Adiac

Le sixième congrès ordinaire du PCT se tiendra du 27 au 30 décembre aux jardins de Ben'tsi à Mpila, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, sur le thème « Cadres, militants et sympathisants du Parti congolais du travail dans l'unité, la cohésion et la discipline en avant pour la consolidation de la paix, de l'unité nationale et la démocratie en vue de l'accélération de la marche vers le développement ». « Se tenant à une semaine de l'ouverture du 6^e congrès ordinaire du PCT, cette réunion est un moment clé dans la marche vers ce grand événement. Conformément à nos exigences calendaires, elle est consacrée aux derniers réglages des préparatifs

du congrès », a rappelé le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, dans son discours d'ouverture.

Les participants ont également reçu des informations sur la tenue des congrès fédéraux ainsi que la convocation de la 3^e session extraordinaire du comité central, prévue le 22 décembre à Brazzaville. Les membres du bureau politique du PCT ont, par ailleurs, été édifiés sur le bilan du quinquennat 2021-2026, à travers la présentation par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, de son livre intitulé : « En toute transparence, bilan du quinquennat 2021-2026. » Un ouvrage préfacé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

De l'avis de Pierre Moussa, l'importance de ces documents est notable et leur appropriation par le bureau politique sollicitée, soulignant que l'objectif phare de l'action du parti est de faire du sixième congrès ordinaire un moment ultime d'affinement de son organisation et de mobilisation des forces pour le succès du candidat du PCT à l'élection présidentielle qui pointe à l'horizon.

Cet objectif, a-t-il ajouté, est à la portée, pourvu que la dynamique actuelle de préparation de ce congrès soit maintenue et renforcée par l'unité, la solidarité, la discipline qui sont les garants de la cohésion au sein du parti.

Parfait Wilfried Douniama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapunga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansia

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyaté Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

FINANCES PUBLIQUES

Le Parlement adopte le budget réajusté de l'Etat 2025

L'Assemblée nationale et le Sénat ont respectivement adopté les 16 et 18 décembre à Brazzaville, le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2025 ainsi que la loi de règlement, exercice 2024.

Arrêté en recettes à la somme de 2 550 694 000 000 FCFA et en dépenses à 2 198 694 000 000 FCFA, le budget de l'Etat rectificatif, exercice 2025, approuvé par les deux chambres du Parlement, dégage un solde budgétaire prévisionnel excédentaire de 352 milliards FCFA destiné à résorber le déficit en ressources de trésorerie et de financement. Il s'articule autour de 21 dotations et 148 programmes en faveur des institutions et ministères, tout en conservant l'équilibre du budget initial.

En parfaite cohésion avec les orientations nationales, la loi de finances rectificative pour l'année 2025 demeure, d'après les parlementaires, alignée sur les objectifs du Plan national de développement 2022-2026 centré sur la jeunesse. Il s'inscrit également dans la continuité des réformes engagées dans le cadre du programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Pref-Cémac) et de celles exprimées par la Facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international (FMI). Les objectifs poursuivis étant d'assurer la stabilité macroéconomique, de préserver la viabilité des finances publiques et de soutenir

une croissance inclusive et durable.

Quant au projet de loi de règlement, exercice 2024, son adoption à l'Assemblée nationale, a été assortie de quelques recommandations. En effet, le budget de l'Etat, exercice 2024 avait été arrêté en recettes à la somme de 2 605 700 000 000 FCFA et en dépenses à 2 069 651 000 000 FCFA, avec un excédent budgétaire prévisionnel de 536 049 000 000 FCFA. Les ressources et les charges de trésorerie et de financement, estimées respectivement à 192 500 000 000 FCFA et 1 336 549 000 FCFA, avaient dégagé un déficit prévisionnel de 1 174 049 000 000 FCFA. Ainsi le gap de financement de l'année 2024 avait été arrêté à la somme de 638 000 000 000 FCFA.

Son exécution a donné les résultats suivants : les recettes totales se sont élevées à hauteur de 2 494 211 000 000 FCFA. Celles du budget de l'Etat sont recouvrées à la somme de 2 327 179 000 000 FCFA, soit un taux de réalisation de 89,3%. Les impôts et taxes intérieurs se chiffrent à 771,399 milliards contre 669,816 milliards en 2023, soit une progression de 15,2% et un taux de réalisation de 106,4%. Les recettes douanières s'élèvent à 175,653 milliards FCFA contre 137,220 milliards FCFA en 2023, soit un accroissement de 28,0%, et un taux de réalisation de 94,4%.

Une loi contraignante pour les entreprises publiques

Les autres recettes non-fiscales comprenant les droits et frais

administratifs, les cotisations sociales, les recettes du domaine, les recettes du portefeuille, des amendes et condamnations pénalières ont été encaissées pour un total de 151,642 milliards FCFA contre 123,454 milliards FCFA en 2023, soit un taux d'accroissement de 22,8%. Les recettes pétrolières ont donné 1 188,838 FCFA contre 1 328 865 milliards FCFA en 2023, soit une baisse de 10,5%. Prévues à 2 069 651 000 000 FCFA, les dépenses totales du budget général ont été engagées à hauteur de 2 006 309 000 000 FCFA, soit un taux de réalisation de 80,7% par rapport aux prévisions.

Interrogé par les députés sur l'absence des états financiers de certaines entreprises publiques, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public,

Christian Yoka, s'est montré plutôt confiant. « *Les raisons pour lesquelles les entreprises publiques ne présentent pas leurs états financiers sont diverses. Mais il est important de souligner la tendance que l'on peut observer : 38% en 2023, 50% en 2024. Nous sommes déjà heureux que la tendance ne soit pas inverse, même si cela n'est pas satisfaisant* », a-t-il répondu.

Pour remédier à cette situation, il a annoncé l'examen sous peu en conseil de cabinet avant le Conseil des ministres, du projet de loi sur la gouvernance des entreprises publiques qui sera soumis par la suite à l'approbation du Parlement. Selon lui, cette loi en cours d'examen prévoit un certain nombre d'obligations à imposer aux entreprises publiques en termes de contrats de performance et d'objectifs. « *Il va sans dire que la production des états financiers fait partie de certains objectifs qui seront assignés à ces entreprises. Le gouvernement entend agir sur ce point parce qu'il y va de la crédibilité des ressources comme le souligne la Cour des comptes et de discipline budgétaire dans son rapport* », a conclu Christian Yoka.

Parfait Wilfried Douniana

QUELQUES RECOMMANDATIONS

La Commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale a, dans son rapport présenté en plénière, formulé plusieurs recommandations à l'endroit de l'exécutif. Il s'agit, entre autres, d'améliorer les modèles de prévision macroéconomique et budgétaire, notamment pour les recettes pétrolières et les opérations de trésorerie ; de maintenir la dynamique positive de mobilisation des ressources fiscales et douanières tout en renforçant leur sécurisation. Les autres recommandations portent sur l'amélioration de l'exécution d'investissement en levant les goulots d'étranglement administratifs, techniques et financiers pour augmenter la capacité d'absorption des crédits d'investissement ; le renforcement de la gestion de la dette et de la trésorerie en mettant en place une stratégie de financement plus proactive en permettant à la Caisse congolaise d'amortissement d'assurer pleinement ses missions conformément aux dispositions de la loi portant création de cet établissement public. Sans oublier la résorption du reste à payer sur la base d'un plan d'apurement plus crédible pour restaurer la confiance des créanciers de l'Etat.

LE FIN MOT DU JOUR

À la jeunesse africaine

Jusqu'au 18 janvier prochain, le cœur de la jeunesse du continent battra pour le ballon rond à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN). Le royaume du Maroc, doté d'infrastructures sportives modernes, est l'hôte de la compétition tant médiatisée.

Les joutes lancées le 21 décembre réunissent vingt-quatre équipes représentant leurs nations respectives. Toutes sont appelées à donner le meilleur d'elles-mêmes pour rendre cette fête de la jeunesse encore plus belle.

À propos de la longue liste des absents, le Congo, pays de football, vainqueur du prestigieux trophée en 1972 contre le Mali, manque une fois de plus à l'appel. Au fil des éditions, il entre pratiquement dans les mœurs de la CAN que le ticket Congo devient difficile à composer : on rate le train à toutes les gares.

Allons-nous en rester là ou, au contraire, nous engager à offrir à notre jeunesse l'opportunité de s'affirmer dans une discipline sportive où elle a par le passé montré ses mérites et sa capacité à défendre mais aussi prendre les premières places ?

La relance annoncée des compétitions juvéniles dans le cadre de l'ONSSU (Office national des sports scolaires et universitaires) est porteuse d'espoir. En remobilisant les jeunes dans ce secteur d'activité qui rapproche ambition, performance individuelle et émulation collective, on leur ouvre les

portes d'un futur qu'ils veulent toujours radieux.

Nos enfants le méritent absolument d'autant plus qu'au pays même, les enceintes sportives de qualité existent. Il suffit de les mettre à leur disposition, de créer les conditions de leur reprise en main et le Congo pourra rompre la chaîne des échecs devenue lourde à porter depuis trop longtemps. Bâties à grands frais, ces structures ne doivent pas devenir de simples monuments.

Ceci dit, dirigeons nos énergies positives vers le Maroc où les meilleures sélections de la compétition sportive continentale de haut niveau et leurs athlètes promettent de nous gratifier de belles épreuves ; souhaitons leur bonne chance.

Gankama N'Siah

PRODIVAC

Dix-sept prototypes de métiers agricoles validés

Le projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles (Prodivac), en collaboration avec les partenaires, a validé le 17 décembre à Brazzaville la nomenclature des métiers agricoles selon les recommandations de l'étude d'identification des besoins en compétence. A l'issue des échanges, dix-sept prototypes de métiers ont été validés.

Latelier de validation de l'ébauche de la nomenclature des métiers du secteur agricole en République du Congo constitue, selon la coordonnatrice du Bureau international du travail (BIT), Gloria-Oket-On-dako, une étape clé de l'appui technique de son institution à l'agriculture congolaise. Elle a souligné que cette nomenclature revêt une importance triple pour les structures d'enseignement et de formation professionnelle.

« Au plan didactique et pédagogique, les fiches métiers permettent le regroupement des blocs de compétences communs à plusieurs filières de formation. Elles facilitent l'identification des compétences nécessaires à l'élaboration des référentiels de formation et d'évaluation ainsi que la conception d'un cadre référentiel de métiers et de services agricoles compatibles avec les besoins du marché du travail », a-t-elle expliqué.



Les dix-sept prototypes métiers validés sont répartis de la manière suivante : Production végétale (cinq métiers), Production animale (cinq métiers), Pêche et aquaculture (trois métiers), Forêt, culture et chasse (trois métiers) et les activités connexes (un métier).

L'économiste pays de la BAD, Olivier Degny, après avoir félicité les participants, a encouragé l'ensemble des acteurs concernés par le projet Prodivac à poursuivre les efforts entrepris et à renforcer la détermination collective à transformer les idées en actions concrètes et les engagements « en

pour en garantir le suivi. « Pour notre part, en qualité de maître d'ouvrage du Prodivac, nous suivons avec intérêt la mise en œuvre de cette assistance technique du BIT auprès du Prodivac, laquelle commence d'ailleurs à donner des résultats », a-t-il déclaré.

Signalons que dans le Plan national de développement (PND 2022-2026) du Congo, l'agriculture peut jouer un rôle primordial pour le décollage économique du pays. L'ODD2 vise à éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. De même, les métiers de l'agriculture jouent un rôle essentiel dans notre société en assurant la production alimentaire et la gestion des ressources naturelles. Ce secteur dynamique offre une grande diversité de professions, de l'élevage à l'agroécologie.

Fortuné Ibara

ASSEMBLÉE NATIONALE

Adoption des projets de lois sur l'IRF et la radioprotection

Les députés ont adopté, le 18 décembre, au cours d'une plénière deux projets de lois portant respectivement sur la création de l'Institut national de recherche forestière (IRF) et de l'Agence congolaise de radioprotection et de sûreté nucléaire (Acrsn).

Approuvée par la grande majorité des députés, la loi portant création de l'IRF vise à modifier et compléter certaines dispositions de la loi 23-2012 du 24 septembre 2012 sur ses missions, sa structuration, sa tutelle et ses ressources. Défendant l'affaire devant la représentation nationale, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Rigobert Maboundou, est revenu sur l'importance de la modification de cette loi. Selon lui, à sa création en 2012, l'IRF avait pour mission de promouvoir le développement durable des forêts à travers la recherche fondamentale et scientifique. À cette époque, son champ d'action excluait les plantations industrielles, car celles-ci relevaient de la compétence d'un autre organisme, l'Unité de recherche sur la productivité des plantations industrielles (Urppi).

Cependant, l'Urppi structurée sous forme d'association a fini par péricliter suite aux difficultés financières de certains de ses actionnaires. Après cette faillite, l'organisme rebaptisé plus tard en Centre de recherche sur la durabilité et la productivité des plantations



Le président de la commission en charge des lois à l'Assemblée nationale, Benoît Bati/Adiac

industrielles (CRDPI) s'est retrouvé dans une situation d'instabilité institutionnelle, perdant son ancrage fixe. D'où la nécessité de l'intégrer sous la tutelle de l'IRF. « Ce qui était l'enjeu, c'est justement les plantations forestières. Si l'Institut national de recherche forestière, à sa création, s'occupait des plantations forestières industrielles, nous ne serions pas là en train de discuter de cet avant-projet », a indiqué Rigobert Maboundou.

Questionné sur le statut des

chercheurs, le ministre a confié aux députés que c'était un problème récurrent. Il a indiqué que la question devrait être remise sur la table du gouvernement et du Parlement « parce que nous avons dans le tuyau du gouvernement un avant-projet de loi qui porte sur l'orientation et le développement de la recherche scientifique et de l'innovation technologique », a-t-il réclamé, dénonçant ainsi l'indisponibilité à part entière des chercheurs dans les institutions de recherche. «

Ce que nous avons dans les neuf instituts de recherche viennent des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-Nguesso », a-t-il concédé. Ces personnes, a-t-il poursuivi, font des prestations de service, animent les activités de recherche, mais ne relèvent pas du ministère de tutelle. « Si nous ne prenons pas garde, le ministère de la Recherche scientifique deviendra une coquille vide. Il n'y aura que le nom, mais il n'y aura pas d'animateurs, donc nous tenons à la définition d'un statut qui permettra à ceux qui seront recrutés au ministère de la Recherche scientifique de ne pas tomber dans la tentation de poursuivre leur carrière dans les universités », a-t-il dit.

Sur le caractère social de ce transfert de compétences du CRDPI à l'Institut de recherche forestière, Rigobert Maboundou a imploré le salaire de ces agents qui arrivait jusqu'à 50 mois impayés. « Cela pose à la fois le problème de la prise en charge des établissements à caractère administratif mais aussi de la manière dont la question de la vie est traitée derrière les budgets de transfert. Toutes ces préoccupa-

tions doivent être résolues », a-t-il précisé.

S'agissant de la création de l'Agence congolaise de radioprotection et de sûreté nucléaire, elle vise l'actualisation de la loi n°6-2014 du 24 février 2014 relative aux sources radioactives au regard de la diversité des substances émettrices des rayonnements ionisants et de l'évolution de la conjoncture en la matière.

Ce nouveau cadre juridique entend s'adapter à la nouvelle donne internationale édictée par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il permet la protection des personnes et autres entités exposées à la dangerosité de ces substances. Il assure également la promotion de la sûreté nucléaire.

La création de cette nouvelle agence placée sous la tutelle technique et financière respectivement du ministre des Mines et du ministre des Finances, «intervient après l'adoption, le 6 août dernier, du projet de loi portant réglementation des sources des rayonnements ionisants et des applications nucléaires au Congo », a indiqué le président de la commission en charge du dossier à l'Assemblée nationale, Benoit Bati.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ENTREPRENEURIAT

Le BIT et le Prodivac forment les entreprises agricoles du Pool

Le sous-préfet de Mindouli, Francis Hochard Tela, et la coordonnatrice nationale du Bureau international du travail (BIT) pour le Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo (Prodivac), Gloria Ondako Oket, ont patronné, le 12 décembre à Mindouli dans le département du Pool, la cérémonie de remise des certificats de fin de formation aux petits producteurs agricoles répondant ainsi aux besoins de compétences des entreprises du Pool.

L'un des objectifs de cet atelier consistait à rapprocher l'éducation et la formation, pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et unités productives du secteur agricole, afin de soutenir la croissance des exportations, la diversification économique et la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

« Nous leur avons enseigné la méthodologie pour mieux gérer leur entreprise. Le BIT, dans son approche programme, envisage aussi de renforcer les initiatives de création d'entreprises et d'accompagner les jeunes qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat mais qui ne sont pas encore porteurs d'idées », a explicité le formateur.

Recevant leurs attestations de fin de formation, les participants n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude envers les organisateurs. « Ces formations coûtent chers. Donc, je dis vraiment merci à l'organisateur qui nous a appris comment tenir une entreprise, tenir une société, gérer le stock, faire du marketing et autres. Je suis vraiment très contente », a déclaré Anastasia Nkoukou, une participante.

Au Congo comme ailleurs dans le

monde, la certification permet de répondre aux besoins des entreprises et aux réalités du travail, puisqu'elle est centrée sur les compétences d'un métier ou d'une fonction.

Un autre participant, Boniface Yinga, a déclaré : « Désormais, nous allons éviter pleins d'erreurs et nous allons évoluer de façon professionnelle afin d'augmenter la capacité de production et notre capacité à gérer pour que nos entreprises grandissent. Que l'on passe de petits producteurs aux grands ».

Le sous-préfet de Mindouli, Francis Hochard Tela, a, pour sa part, salué l'enthousiasme et l'implication massive des agriculteurs et des délégués de coopératives agricoles du Pool durant la durée de la formation. « Il y a un engouement visible des jeunes. Je viens ici pour la deuxième fois, je vois la frénésie des jeunes, je vois comment ils sont engagés à faire cette formation. Je demanderai que le BIT multiplie les opportunités dans d'autres localités du pays », a-t-il suggéré.

La maison agroalimentaire Mâ Kinguenga basée à Mindouli a contribué à la réussite de cette formation à travers la mobilisation effective des bénéficiaires. Ainsi donc, son responsable a préconisé que cette session



Officiels et participants au terme de la formation Adiac

ne soit pas la dernière et souhaité que les organisateurs accompagnent les bénéficiaires pour qu'ils deviennent à leur tour des relais de la formation. La formation de cent producteurs bénéficiaires de Prodivac sur la méthodologie «Gérez-mieux votre entreprise» du BIT s'inscrit dans le cadre du Projet d'assistance technique du BIT au Prodivac. Ce projet est financé par la BAD dans le cadre du partenariat entre le gouvernement de la République du Congo et le BIT, maté-

rialisé à travers un accord de convention entre le Prodivac et le BIT.

« Qu'il me soit permis d'exprimer mes sincères remerciements à l'endroit du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche qui nous accompagne dans le cadre du processus de l'opérationnalisation de la Convention avec le BIT au Prodivac, projet du gouvernement financé par la BAD. Tout bien considéré, le BIT voudrait rassurer le gouvernement de la République

du Congo de son appui méthodologique de proximité et du développement de la construction du partenariat solide, germe (fruit) de l'amélioration de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et du développement des compétences au profit des jeunes et des communautés vulnérables », a indiqué Gloria Ondako Oket, coordonnatrice nationale du Bureau international du travail pour le Prodivac.

Fortuné Ibara

FORMATION QUALIFIANTE

54 jeunes certifiés en décoration florale

Le Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (Figa) a procédé le 13 décembre, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Baïongo, en partenariat avec la société Déco Évents, à la remise de certificats à 54 jeunes formés dans le domaine de la décoration florale.

Cette cérémonie marquait non seulement la clôture de la phase de formation en décoration florale de 54 jeunes femmes et hommes issus des neuf arrondissements de Brazzaville, mais aussi leur reconnaissance en tant qu'artisans professionnels, leur immatriculation au répertoire de l'Agence nationale de l'artisanat et leur accès à l'auto-emploi grâce au micro crédit.

« Un jeune formé, une entreprise créée, un emploi garanti », tel a été le thème de cette formation qui montre l'engagement du Figa à soutenir l'autonomisation et l'auto-employabilité des jeunes par la formation qualifiante et l'entrepreneuriat. Et ce, grâce à la mise en œuvre de programmes performants facteurs d'insertion socioprofessionnelle à travers des partenariats institutionnels et privés. « Cette formation tombe en ces temps où le gouvernement entend ouvrir des brèches porteuses d'opportunités de création de richesses et d'emplois pour les jeunes de notre pays par l'apprentissage et par-delà la promotion de métiers émergents



dans le sillage de notre secteur de l'artisanat », a indiqué le directeur interdépartemental Brazzaville-Pool du Figa, Luc Chris-

tian Mpara.

La formation fait suite à l'élargissement de la filière florale initié le 23 février dernier par la

d'un partenaire privé. « Cette branche d'activité de notre artisanat fait actuellement florès en termes de demandes par les consommateurs et engendre un succès commercial auprès des prestataires », a précisé Luc Christian Mpara.

Le but de cette formation, a rappelé la promotrice de Déco Events, Flavelle Vouanza Moundelé, était d'apprendre à fabriquer des éléments de décoration florale notamment pour les mariages. « A travers cette apprentissage, ces jeunes sont aujourd'hui capables d'ouvrir une structure physique, virtuelle, ou peu importe la manière selon laquelle ils souhaitent exercer dans ce domaine », a expliqué la promotrice de cette structure de décoration événementielle.

Financés par le Figa et formés par la société Déco Évents, les lauréats ont tous tenu à remercier les organisateurs de cette formation. Ils ont promis, après l'octroi de micro-crédits d'une valeur de 16 500 000 FCFA, de tout mettre en œuvre pour s'émanciper professionnellement.

Jean Pascal Mongo-Slym

FOIRE AUX PLANTS 2025

Le nombre de visiteurs en hausse

La neuvième édition de la Foire aux plants s'est clôturée le 19 décembre à Brazzaville, après cinquante-huit jours d'exposition-vente. Placée sous le signe de la décennie des Nations unies pour la forestation et le reboisement, cette édition a confirmé l'engagement des acteurs du secteur, tout en révélant une baisse significative des ventes, malgré le nombre des visiteurs en hausse.

Pendant près de deux mois, ce rendez-vous annuel des « mains vertes » a réuni, concomitamment à Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, horticulteurs, pépiniéristes, institutions publiques partenaires privés et le grand public autour de la promotion de l'horticulture, du reboisement et de l'économie verte. L'édition 2025 était placée sur le thème : « Foire aux plants : rendez-vous des mains vertes pour la réussite de la Décennie des Nations unies pour la forestation et le reboisement ».

L'activité a permis des échanges directs entre exposants et les visiteurs dont de nombreux curieux, mais le bilan est contrasté. Un constat fait par le pépiniériste Vianney Samba du groupement Nhsansoulou qui relève une régression de la clientèle et des ventes. Selon lui, cette baisse s'explique par plusieurs

facteurs possibles, notamment le contexte économique, le manque de suivi après l'achat des plants ou encore l'absence d'un accompagnement durable des planteurs.

Tenant compte de ces observations, les exposants ont pris l'engagement d'améliorer, dès la prochaine édition, la qualité des plants et d'introduire de nouvelles variétés mieux adaptées, en mettant l'accent sur la maîtrise des techniques de conduite et de taille.

Le bilan chiffré a été dressé par le coordonnateur national du Programme national d'afforestation et de reboisement, François Mankessi, qui a souligné une fréquentation en nette progression avec 4 477 visiteurs enregistrés, soit une hausse de 32,29 %. Cette dynamique est principalement portée par la ville de Pointe-Noire qui se distingue égale-



Des femmes bénéficiant de foyers améliorés/Adiac

ment par une forte augmentation du nombre d'acheteurs.

Au total, 36 horticulteurs ont pris part à la foire sur les trois sites : Brazzaville (23 exposants), Pointe-Noire (10 exposants) et Oyo (3 exposants). Les statistiques provisoires révèlent que 16 886 plants ont été commercialisés, soit une baisse de 39,53 % par rapport à l'édition précédente. Le chiffre d'affaires global s'élève à 27 850 100 francs CFA, en recul de près de 48 %. Les espèces fruitières démeurent, sans surprise, les plus prisées des Congolais avec une préférence marquée pour le safranier, l'avocatier, les agrumes

et le mangue.

Clôturant la cérémonie, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a exprimé sa satisfaction quant à la bonne tenue de cette neuvième édition, malgré le contexte économique difficile et la délocalisation du site habituel de Brazzaville. Elle a salué l'engagement des horticulteurs, le soutien des institutions de la République et l'apport des partenaires privés. Tout en reconnaissant la baisse des performances commerciales, la ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité et la présentation des plants, de formaliser les activités des horticulteurs

et de les arrimer à la nouvelle vision de l'économie forestière, notamment pour bénéficier des paiements pour services environnementaux.

Se projetant vers l'avenir, Rosalie Matondo a annoncé, en perspective, la participation des horticulteurs à la grande foire agricole du Congo prévue en février 2026, ainsi que l'instauration de nouveaux prix de mérite destinés à récompenser les acteurs du secteur. Pour cette année, elle a remis des certificats à quelques exposants et distribué des foyers améliorés à un nombre de mères de famille.

Fiacre Kombo

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le haut commandement statue sur le bilan annuel

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoï, a lancé le 17 décembre à Brazzaville les travaux de la conférence d'évaluation des activités majeures réalisées en 2025.

La réunion annuelle de deux jours regroupe les commandants organiques centraux et les commandants des zones militaires de défense, ainsi que les directeurs de l'état-major. Elle a pour objectif de dresser le bilan des activités des FAC en 2025 et de jeter les bases des axes prioritaires de l'année prochaine.

Il s'agit donc, pendant ces journées, d'établir un bilan par domaines d'activités majeures ; de nouer un dialogue de commandement qui impliquera d'une part le chef d'état-major général des FAC et les commandants organiques, et d'autre part le chef d'état-major général des FAC et les commandants de zones militaires de défense ; de proposer les axes prioritaires et des orientations initiales de programmation de l'année 2026.

Cette conférence favorisera en outre les échanges entre le chef d'état-major général des FAC et ses grands subordonnés. Ils travailleront prioritairement sur ce qui a pu être constaté comme contre-performance



Photo de famille prise après l'ouverture de la conférence/Adiac

afin que, au niveau de chaque commandant organique et de chaque commandant de zone, puissent être étudiés les modalités d'amélioration de la performance.

Dans son mot d'ouverture, Guy Blanchard Okoï a rappelé aux conférenciers qu'en février dernier s'était tenue la conférence de planification des activités annuelles des FAC qui avait permis de fixer des objectifs, des

indicateurs de résultats dans un plan de travail annuel, assorti d'un chronogramme annuel des activités. «Nous inscrivions alors les futurs organismes opérationnels à s'approprier la pratique de l'auto-évaluation de façon régulière avant d'organiser nos évaluations des subordonnés, a-t-il relevé. Aujourd'hui et maintenant, nous nous engageons dans cet exercice d'évaluation,

car, une armée qui ne s'évalue pas, qui ne se met pas à jour, se condamne à l'immobilité ; l'immobilité conduit à la léthargie, avec pour corollaire un recul inévitable, voir l'obsolescence de tous les systèmes de sécurité ».

Pour autant a ajouté, Guy Blanchard Okoï, le ministre de la Défense nationale dans sa communication du 18 septembre dernier a épingle les difficultés

administratives et culturelles pour lesquelles, il a instruit d'apporter de plus de solutions. «Nous y travaillons encore ! C'est sur ces deux points de repères que j'exhorté les participants à suivre l'itinéraire afin qu'au terme de nos travaux, nous définissions une feuille de route qui nos engagera plus solidairement et plus efficacement en 2026 pour mieux nous arrimer au programme de défense du territoire et de consolidation de la paix.»

«Je vous invite à la rigueur et à la perspicacité pendant nos travaux. La sincérité et la responsabilité de l'échange nous conduira de façon concrète à déterminer ensemble, les mesures correctives et les ajustements nécessaires pour améliorer nos performances en tant que chef. En effet, pendant nos échanges, je peux compter sur la franchise et l'objectivité de vos analyses ainsi sur vos propositions pragmatiques », a-t-il ajouté.

Guillaume Ondze

EDUCATION NATIONALE**Le médiateur de la République prône le dialogue entre les enseignants et la tutelle**

Le médiateur de la République, Valère Gabriel Eteka-Yemet, a dépêché le 17 décembre une équipe dans les ministères en charge de l'Enseignement général et technique, en vue de s'enquérir des revendications des enseignants, en particulier communautaires, qui menacent d'aller en grève dans les prochains jours si leurs mois impayés de bourses ne sont pas versés.

Saisie de cette menace qui pèse lourd à quelques heures des congés de Noël, l'équipe du médiateur de la République, conduite par son conseiller juridique, Eugène Mbanzoulou, est allée s'enquérir de la situation à la source. « Nous avons travaillé largement sur la question, de bonnes avancées ont été faites et des perspectives seront données. Je pense que les enseignants devront prendre leur mal en patience et le médiateur de la République comprend les difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui. Les enseignants doivent également comprendre la situation du pays et prendre tous les tenants et les aboutissants pour aller vers un bonheur commun », a conseillé le chef de la délégation.

Parmi les revendications des enseignants figurent également le relèvement du point d'indice à 450 pour tout le personnel, l'augmentation du quota du recrutement à la fonction publique à 4000 ainsi que le rappel des soldes d'activité.

La délégation du médiateur de la République a assuré aux

enseignants que leur situation sera pris en compte par le gouvernement. « Le président de la République, partisan du dialogue, invite généralement toutes les parties à entretenir un dialogue, et le médiateur de la République est un organe de dialogue en réalité. Les enseignants doivent maintenir ce climat de dialogue et je pense que les deux ministères y sont favorables », a conclu Eugène Mbanzoulou, reçu au ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation par la directrice de cabinet, Régine Tchikaya-Oboa.

Au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, les enseignants reprochent, entre autres, la non-tenue des commissions administratives paritaires (CAP) et la fermeture du Collège d'enseignement technique féminin (CETF) 8-mars. Ici, la délégation a été écoutée avec attention par le directeur du cabinet du ministre de tutelle, Mamadou Kanté. « Nous allons les relancer. Ils portent également une part de responsabilité dans la tenue de



Séance de travail au ministère de l'Enseignement général/Adiac

cette commission parce qu'ils avaient traîné les pieds. Il y a 800 dossiers, certains seront hors-jeu inutilement. Tous ceux qui pourront, en janvier, déposer leurs dossiers, qu'ils le fassent », a conseillé le directeur de cabinet.

Concernant le CETF 8-mars qui serait fermé, l'inspecteur David Anga a répondu qu'il s'agit juste d'une question d'incompréhension et de communication. « Le Collège d'enseignement technique féminin forme sur les arts ménagers qui sont des métiers devenus obsolètes et nous avons décidé de transformer ce collège en

lycée professionnel d'économie sociale et professionnelle. Parce que les jeunes filles qui sortent de cet établissement n'ont aucun avenir, il n'y a pas de continuité pédagogique. Après l'obtention du Brevet d'études techniques en économie sociale familiale, elles ne font plus rien dans la vie », a-t-il expliqué.

Après avoir rencontré les cadres des deux ministères, la délégation du médiateur de la République s'est estimée heureuse, affichant l'ambition de poursuivre ces échanges avec les différents départements ministériels concernés

par la question spécifique et transversale. Les membres de la délégation ont, par ailleurs, promis de rendre fidèlement compte au médiateur de la République afin de trouver des solutions idoines.

Notons que le médiateur de la République avait réussi, le 17 octobre dernier, à convaincre la coordination nationale de la Plateforme syndicale de l'éducation nationale de suspendre un avis de grève au niveau de ces deux sous-secteurs de l'enseignement quelques jours seulement après la rentrée scolaire 2025-2026.

Parfait Wilfried Douniamba

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**L'ISTP congratule ses licenciés**

Plus de 175 étudiants en licence à l'institut des sciences et techniques professionnelles (ISTP) du Congo ont reçu, récemment, à Brazzaville leur diplôme marquant la fin de leur cycle. Ces étudiants se disent prêts à mettre leur compétence à la disposition du pays pour booster l'entrepreneuriat au Congo.

Recevant leur diplôme, ces étudiants en gestion et en sciences et technologies ont exprimé leur ambition visant à apporter une main-d'œuvre opérationnelle pour l'émergence du Congo.

« Je rêve qu'un jour, lorsqu'on prononcera nos noms, que ce ne soit pas seulement pour dire qu'il ou elle a un diplôme, mais pour dire qu'il ou elle a changé quelque chose dans sa communauté. Mais ce rêve ne se réalisera pas par la chance ou la paresse (...). Notre discipline, notre persévérance et notre foi en notre capacité feront la différence », a déclaré Meilleur Etou, diplômé de l'ISTP.

En effet, avec un taux de réussite de 79,32 %, ces finalistes ont validé leur examen. Soit un taux supérieur à celui de l'année dernière. Le directeur de l'institut, Charles Mambouna, s'est réjoui de cette avancée, mais il a toutefois exhorté ces derniers à fournir davantage d'efforts sur le marché de l'emploi.



Des finalistes/Adiac

« Souvenez-vous de ceci, chers étudiants : le diplôme n'est pas une fin, c'est un début. Il représente votre potentiel, votre capacité à évoluer, à apprendre. Votre avenir dépend de ce que vous faites aujourd'hui. Transformez les difficultés en opportunités, les erreurs en expérience. Restez fidèles à vos valeurs, cultivez l'innovation éthique et la responsabilité », a-t-il encouragé.

La directrice du mémorial Pierre-Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa, présente à la cérémonie de remise de diplôme, a salué la détermination de ces jeunes durant leur parcours et les a encouragés à davantage d'efforts pour « éléver encore plus haut l'étandard du génie congolais ».

Signalons que cette cérémonie de remise de diplôme est la première qu'organise l'Institut des sciences et techniques professionnelles depuis sa création en 2004 qui, par ailleurs, s'est ouvert aux cycles de master.

Fortuné Ibara

APPO

Le nouveau secrétaire général installé dans ses fonctions

L'Algérien Farid Ghezali a été intronisé, ce 17 décembre à Brazzaville, à la tête du secrétariat général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO). Le successeur du Nigérian Dr. Omar Farouk Ibrahim est attendu sur des dossiers brûlants tels que le lancement de la Banque africaine de l'énergie, le renforcement des compétences africaines, ainsi que le développement du marché pétrolier et gazier.

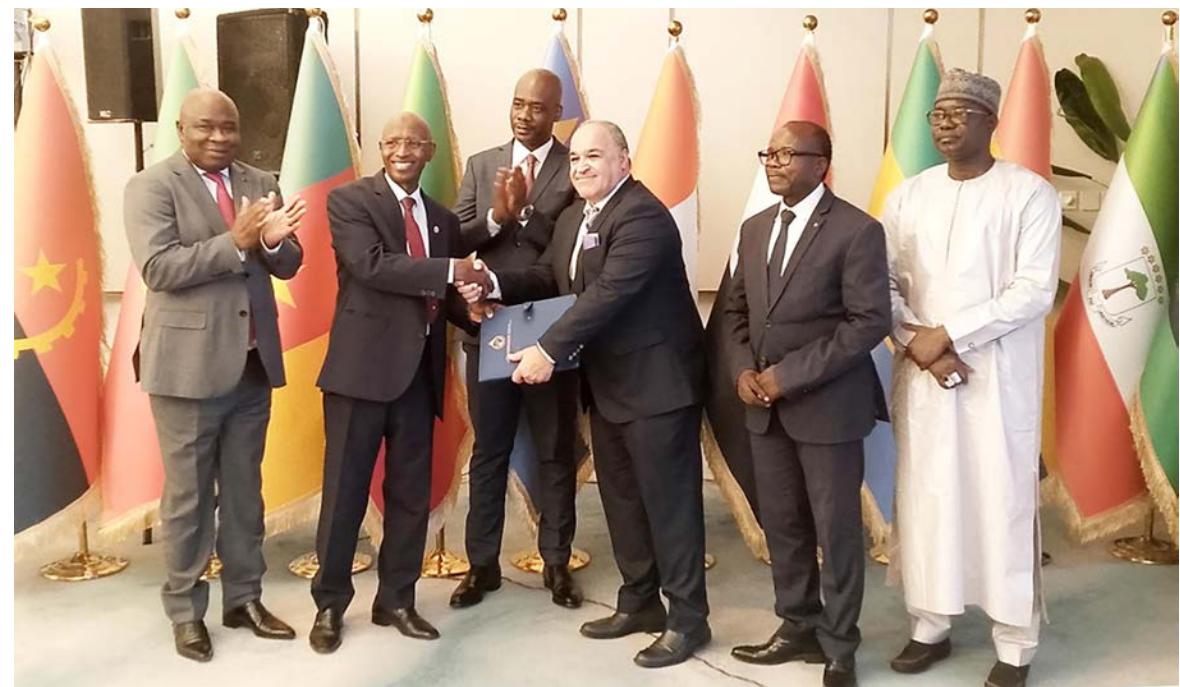
La cérémonie de passation de service entre le secrétaire général sortant, le Dr. Omar Farouk Ibrahim, et Farid Ghezali a eu lieu en présence de délégués des États membres, du corps diplomatique et du personnel de l'APPO. Les divers intervenants qui se sont succédé ont salué les réalisations du secrétaire général sortant durant ses six années à la tête de ce poste stratégique de l'organisation.

Dans un discours d'adieu, Dr. Omar Farouk Ibrahim a dressé un bilan positif de son mandat, mettant en avant les résultats obtenus grâce à la coopération entre les 18 pays membres, à savoir l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Gabon, le Ghana, la Guinée équatoriale, la Libye, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Sud-Soudan, la République Démocratique du Congo, et la Tunisie. Il a invité son suc-

seur à s'appuyer sur ces récents acquis pour relever les défis actuels et futurs.

Le nouveau secrétaire général, Farid Ghezali, a pour sa part reconnu l'ampleur des tâches qui l'attendent. Ce spécialiste en analyse des affaires commerciales et du marché pétrolier a souligné l'importance de la collaboration entre les pays africains, la promotion de la souveraineté énergétique, la formation des cadres locaux dans les métiers du pétrole et du gaz, ainsi que le développement de l'industrie de transformation des produits pétroliers et du marché intra-africain. En s'engageant à poursuivre les efforts initiés, il a affirmé que son mandat représente à la fois un honneur et une responsabilité.

Ancien haut cadre de la compagnie pétrolière d'Algérie, Sonatach, il a également mis l'accent sur l'évolution rapide du monde énergétique et a appelé à une transition éner-



Le passage de témoin entre les deux hommes/Adiac

gétique juste et souveraine pour l'Afrique. Il a insisté sur le fait que les ressources continentales doivent figurer au centre des décisions mondiales, réaffirmant que l'APPO jouera un rôle central dans la coopération énergétique et le financement au niveau régional.

Présent à la cérémonie, Raoul Ominga, directeur général de la Société des pétroles du Congo (SNPC), a souligné l'importance du travail collectif pour le développement du secteur énergétique africain. Il a évoqué des initiatives novatrices comme la Banque africaine de l'énergie

Fiacre Kombo

SOLIDARITÉ

La BPC octroie des jouets de Noël aux orphelins

À l'occasion de la Journée internationale de la solidarité humaine, célébrée le 20 décembre à Brazzaville, la Banque postale du Congo (BPC), en partenariat avec l'association Synergie de soutien des couches fragiles (SSCF), a redonné le sourire à près de quatre-vingts enfants orphelins. Des jouets de Noël et des vivres leur ont été remis afin de leur permettre de célébrer les fêtes de fin d'année dans la joie et la dignité.

Conduite par le directeur général de la Banque postale du Congo, Calixte Médard Tabangoli, cette initiative a consisté en la distribution de jouets, de denrées alimentaires de première nécessité et de vivres frais aux bénéficiaires. La remise des dons aux bénéficiaires s'est déroulée au parc Zoolandia de Brazzaville, en présence des responsables d'orphelinats, des encadreurs, des partenaires sociaux ainsi que des membres de la direction de la banque.

Selon Calixte Médard Tabangoli, cet élan de solidarité s'inscrit dans la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) de la BPC, laquelle va bien au-delà des services financiers. Il a souligné que la solidarité humaine constitue un devoir moral et un levier essentiel du développement durable, fondé sur l'inclusion et la justice sociale. À travers ce partenariat avec l'Association SSCF, engagé depuis 2024, la BPC entend contribuer durablement au bien-être social et à l'amélioration des conditions de vie des communautés, notamment dans les domaines de l'éducation et de la protection des enfants vulnérables. S'adressant aux enfants bénéfi-



Les enfants heureux de recevoir des cadeaux/Adiac
de l'épanouissement de ces enfants vulnérables.
L'association SSCF, dirigée par Francine Princia Servyce, née Bambi, œuvre depuis 2019 en faveur des personnes en situation de précarité à travers la remise de kits

ciaires, le directeur général de la BPC leur a adressé un message d'espoir et d'encouragement, les invitant à croire en eux, à persévérer dans leurs études et à garder confiance en l'avenir. « Vous êtes précieux, vous avez de la

scolaires, la distribution de denrées alimentaires et de vêtements, l'assistance médicale aux malades démunis, ainsi que des formations en couture, en informatique et en alphabétisation. L'appui des partenaires, dont la BPC, a permis à cette association de voler au secours des enfants issus dans les quartiers défavorisés de la ville et à l'intérieur du pays.

En cette période de festivités de fin d'année, ce geste de solidarité de la Banque postale du Congo a contribué à redonner le sourire aux enfants bénéficiaires. « Cette activité répond à un besoin réel, surtout en cette période festive où chaque enfant aspire à se sentir aimé, valorisé et honoré. Nos enfants, ainsi que l'ensemble des membres de notre association, sont profondément touchés par votre générosité, votre engagement en matière de RSE et votre amour envers les personnes nécessiteuses », a déclaré Francine Princia Servyce, appelant par ailleurs d'autres acteurs publics et privés à soutenir les actions de son association.

Fiacre Kombo

AFRIQUE FRANCOPHONE

La négociation des contrats miniers au cœur d'un atelier

Le ministère des Industries minières et de la Géologie a organisé du 16 au 19 décembre à Brazzaville, en partenariat avec le Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, métaux et le développement durable (IGF), un atelier régional regroupant des cadres du secteur venus du Burundi, du Cameroun, du Tchad, du Gabon et du Congo, à travers le thème « Négociation des contrats miniers. »

A l'issue de quatre jours des travaux qui se sont déroulés en présentiel et en visioconférence, les participants ont pu acquérir des rudiments nécessaires à la bonne négociation des contrats miniers en vue de faire de ce secteur un pilier incontournable de la diversification économique. Ils ont planché, entre autres, sur le cadre juridique et les approches de négociation des contrats Cameroun-Congo-Tchad, les types des contrats miniers, les principes fondamentaux de la négociation des contrats miniers, ainsi que le Zoom sur la modélisation financière.

Le vice-président du bureau exécutif de la Zone Afrique francophone de l'IGF, Eli Souleyman, a rappelé que la négociation des contrats miniers est un enjeu stratégique majeur pour les Etats membres de cette institution. « Elle conditionne les capacités de nos pays à tirer des bénéfices équitables et durables de l'exploitation de leurs ressources naturelles, tout en garantissant la transparence, la bonne gouvernance et le respect des communautés et de l'environnement », a-t-il souligné.

Le secteur minier joue un rôle essentiel dans la croissance économique de nombreux pays africains, alors que ces États se heurtent à d'importants défis lorsqu'ils négocient des conventions minières avec des investisseurs étrangers.



Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, a rappelé que cet atelier arrivait à point nommé pour un pays comme le Congo qui aspire à la diversification de son économie en se servant du secteur minier comme l'un des leviers. « Cet atelier s'inscrit dans l'optique de renforcer les capacités des Etats africains à négocier des contrats miniers alignés sur les Objectifs de développement durable. Ceci dans la perspective de maximiser les retombées économiques, fiscales et sociales, d'assurer également une gestion responsable des ressources minières, de réduire les risques de litiges internationaux et de favoriser une relation de partenariat durable entre l'Etat et les investisseurs », a-t-il déclaré. A l'issue de cet atelier, un échantillon des participants a reçu des certificats. Ils ont estimé que les enseignements reçus leur seront très utiles dans la négociation des contrats à venir. « Nous avons approfondi des thématiques essentielles telles que l'équilibre économique des conventions minières, la gestion de la symétrie d'informations, les mécanismes de partage, les clauses de stabilisation des enjeux fiscaux, environnementaux et sociaux ainsi que les stratégies de négociations fondées sur une approche gagnant-gagnant-gagnant, c'est-à-dire Etat-investisseurs et communautés locales », se sont-ils réjouis.

En effet, pour développer son secteur minier, l'Afrique a besoin des investisseurs dont le déploiement est conditionné par le respect des normes existantes.

« Les contrats transparents, équilibrés et bien négociés constituent non seulement un instrument de bonne gouvernance, mais aussi un signal fort adressé aux investisseurs responsables », a martelé Clémence Nare à la clôture des travaux.

Le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, a, quant à lui, mis en lumière les principaux défis qui attendent désormais les cadres formés. « Cette formation vous permet de suggérer le régime contractuel qui convient le mieux à vos Etats respectifs ; définir les seuils acceptables et non acceptables dans les contrats futurs ; de renégocier et de procéder aux avenants pour les contrats qui les nécessitent ; de déceler les pièges habilement dissimulés dans les projets de contrats ; garantir la part de gain juste qui doit revenir à nos Etats respectifs ; anticiper sur les questions de règlement des litiges et de réhabilitation des sites pendant ou après leur exploitation », a conclu Michel Nkounka Mapengo.

Parfait Wilfried Douniana

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La fracture nordique rebat les cartes en Afrique

Entre désengagement stratégique de la Suède et montée en puissance humanitaire de la Norvège, les pays africains subissent de plein fouet la recomposition géopolitique de l'aide internationale.

Les décisions récentes de la Suède et de la Norvège, prises à quelques jours d'intervalle, illustrent un tournant majeur dans la géopolitique de l'aide au développement. Deux pays scandinaves, longtemps perçus comme des piliers de la solidarité internationale, empruntent désormais des trajectoires divergentes, avec des conséquences directes pour plusieurs États africains. Stockholm a annoncé la fin progressive de son aide bilatérale au développement envers cinq pays, dont quatre en Afrique : le Zimbabwe, la Tanzanie, le Mozambique et le Liberia. Objectif affiché : dégager 10 milliards de couronnes suédoises (1,1 milliard de dollars) dès 2026 pour renforcer le soutien à l'Ukraine. « Nous sommes à un point crucial de l'histoire de l'Euro-

rope », a justifié le ministre suédois de la Coopération internationale, Benjamin Dousa, assumant des « choix de priorités difficiles ».

Un retrait aux effets politiques et opérationnels lourds
Au-delà des montants, la portée est symbolique et stratégique. La fermeture des ambassades suédoises au Liberia et au Zimbabwe marque un recul diplomatique tangible, réduisant la capacité d'influence directe de Stockholm dans ces pays. Même si la Suède maintient son aide humanitaire et promet une relation recentrée sur le commerce et la politique étrangère, le signal envoyé est clair : l'aide au développement de long terme devient une variable d'ajustement face aux urgences géopolitiques européennes.

Pour les pays concernés, cette décision risque d'entraîner un effet domino, en pesant sur la confiance d'autres bailleurs et en fragilisant des programmes structurants dans l'éducation, la santé ou la gouvernance. Dans des économies déjà vulnérables, la perte d'un partenaire historique peut accentuer la dépendance à d'autres acteurs, publics ou privés, parfois moins exigeants en matière de normes sociales ou démocratiques.

La Norvège, pari inverse sur l'humanitaire multilatéral

À l'inverse, Oslo a annoncé le 2 décembre 2025 une augmentation substantielle de son soutien au Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU (CERF) : 470 millions de couronnes norvé-

giennes (47 millions de dollars) sur 2025-2026. Ce choix renforce un mécanisme clé pour répondre rapidement aux crises humanitaires, notamment dans les « crises oubliées ». « Le CERF est l'un des outils les plus efficaces pour fournir une aide vitale là où les besoins sont les plus urgents », a souligné le ministre norvégien Åsmund Aukrust. En 2025, les principaux bénéficiaires du fonds – Soudan, RDC et Tchad – sont majoritairement africains, confirmant l'ancrage continental de cette stratégie.

Deux visions, un même dilemme pour l'Afrique

Ces choix opposés révèlent une tension croissante entre aide humanitaire d'urgence et développement structurel. Là où la Norvège

renforce une approche multilatérale axée sur la protection des civils, la Suède privilie une rélocalisation géopolitique de ses ressources. Pour l'Afrique, le risque est double : voir certains pays basculer dans l'angle mort du développement, tandis que d'autres survivent sous perfusion humanitaire sans perspective de transformation économique durable. Dans un monde de ressources rares et de crises multiples, ces arbitrages nordiques rappellent une réalité brutale : l'aide n'est jamais neutre. Elle est désormais un instrument stratégique, et pour les pays africains, la capacité à diversifier leurs partenariats et à renforcer leur autonomie économique devient plus cruciale que jamais.

Noël Ndong

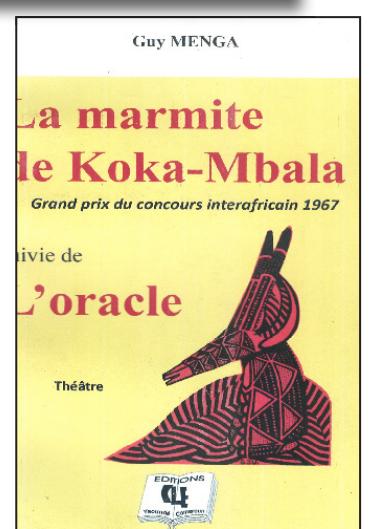
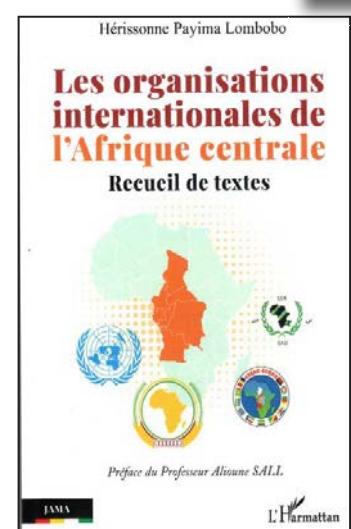
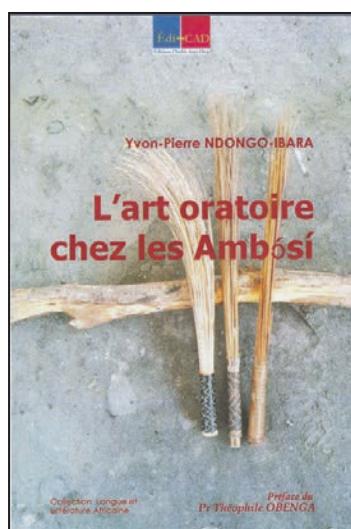
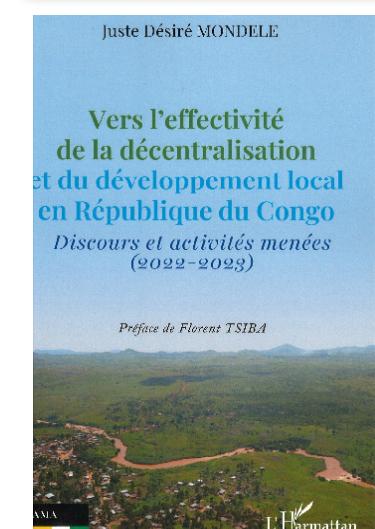
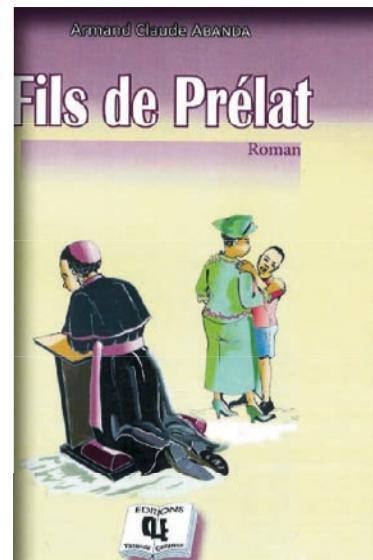
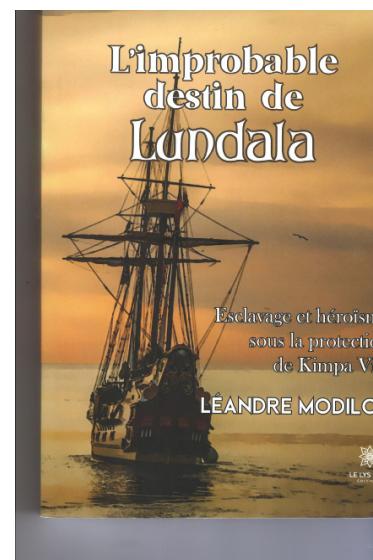
ARRÊT SUR IMAGE



Des touristes anglophones, accompagnés des expéditions Ducret, ont visité le Musée Galerie du Bassin du Congo le samedi 20 décembre.



EN VENTE



CASP 2025**Raïssa Malu expose sur l'efficacité de l'IA dans la correction de l'Examen d'État**

Aux conférences annuelles du Service public, l'autorité nationale du ministère de l'Education a parlé de l'efficacité de l'Intelligence artificielle dans le service public, prenant l'exemple de son usage dans la correction de l'Examen d'Etat en 2025.

« Intelligence artificielle et efficacité du service public: le cas de l'Éducation nationale (expérience de correction des épreuves de l'Examen d'État) », tel était le thème au cœur de la réflexion menée par la ministre d'État, ministre de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté (EDU-NC), Raïssa Malu, le mercredi 17 décembre 2025, au Centre culturel et artistique pour l'Afrique centrale à Kinshasa. Son intervention s'inscrivait dans le cadre d'un panel réunissant également le ministre de la Santé publique, Roger Kamba, et le ministre du Commerce extérieur, Julien Paluku, à l'occasion de la deuxième journée des Conférences annuelles du Service public (CASP 2025). Ces assises, organisées par l'École nationale d'administration (ENA) sous la tutelle du ministère de la Fonction publique, se tiennent cette année autour du thème central: « Garantir l'appropriation et la performance des réformes, et promouvoir les bonnes pratiques ».

Dans son allocution, la ministre d'État Raïssa Malu a souligné l'importance de repenser l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le système éducatif. Si l'IA peut, selon elle, optimiser



certains processus, elle ne saurait se substituer à l'humain, qui demeure le pilier fondamental de toute réforme éducative. L'enseignant, en particulier, reste au cœur de cette transformation. Elle a ainsi plaidé pour un renforcement structurel de l'administration de l'EDU-NC, condition

essentielle à une mise en œuvre efficace, éthique et durable des innovations technologiques dans le secteur.

Raïssa Malu a tenu à rappeler que l'IA ne constitue ni une fin en soi, ni une solution miracle. Elle doit être envisagée comme un levier d'accélération des ré-

concrets, elle a démontré comment l'IA, appliquée à la correction des épreuves de l'Examen d'État, contribue à réduire les délais, à renforcer la traçabilité et à améliorer la fiabilité des résultats, tout en préservant le rôle central des inspecteurs. Elle a salué le développement de cette solution technologique par des compétences congolaises, soulignant son ancrage local, son respect de la souveraineté numérique et sa conformité aux exigences de protection des données.

À l'issue du panel, la ministre d'État et ses collègues de la Fonction publique Jean Pierre Lihau, de la Santé Roger Kamba et du Commerce extérieur Julien Paluku ont visité le stand de l'Éducation Nationale, où ils ont assisté à une démonstration d'éruption chimique. Cette séquence pédagogique illustre l'orientation des futurs cours de chimie dans le cadre de la réforme en profondeur du programme scolaire en RDC, accompagnée d'un ambitieux programme de formation et de renforcement des capacités des enseignants défini dans le Plan quinquennal 2024-2029 du ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté.

Martin Enyimo

BURUNDI**Plus de 33 millions de dollars requis face à l'afflux de réfugiés congolais**

La reprise des violences dans l'est de la RDC provoque une pression humanitaire critique sur un pays déjà fragile, malgré les efforts diplomatiques régionaux.

Le Burundi fait face à l'une des crises humanitaires les plus soudaines de ces dernières années. Plus de 33 millions de dollars sont nécessaires en urgence pour venir en aide aux dizaines de milliers de réfugiés congolais arrivés sur son territoire depuis début décembre, ont alerté les Nations unies.

Entre le 6 et le 16 décembre, plus de 76 000 personnes ont franchi la frontière depuis l'est de la République démocratique du Congo (RDC), fuyant les combats entre le groupe armé M23 et l'armée congolaise. « Cette situation nécessite des actions urgentes et coordonnées », a déclaré le ministre burundais des Relations extérieures, Édouard Bizimana, lors du lancement à Bujumbura d'un plan de réponse d'urgence piloté par les agences onusiennes. Selon Violet Kenyana Kakyomya, représentante résidente de l'ONU au Burundi, les fonds

demandés sont indispensables pour assurer une prise en charge minimale en matière de santé, d'alimentation, d'abris et de protection.

La pression est d'autant plus forte que ces nouveaux arrivants s'ajoutent à plus de 120 000 réfugiés congolais déjà enregistrés dans le pays depuis janvier 2025. Le Burundi, l'un des pays les plus pauvres du monde, dispose de capacités d'accueil limitées. « Les sites existants sont saturés », a averti Brigitte Mukanga-Eno, représentante du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), soulignant la nécessité immédiate d'ouvrir de nouveaux sites d'hébergement. Sur le terrain, les risques humanitaires sont multiples : épidémies liées à la promiscuité, insécurité alimentaire, vulnérabilité accrue des femmes et des enfants, et tensions potentielles avec les communautés hôtes. Les autorités burundaises, tout



en maintenant une politique d'accueil, appellent à un soutien international renforcé pour éviter une déstabilisation sociale et économique. Cette crise trouve son origine dans la réurgence du conflit dans l'est de la RDC. Créé en 2012, le M23 avait été défait l'année suivante avant de reprendre les armes en 2022,

s'emparant de plusieurs zones stratégiques du Nord et du Sud-Kivu. Malgré les médiations engagées par Doha, Washington et l'Union africaine, les combats se sont intensifiés ces dernières semaines. La signature, le 4 décembre, d'un accord de paix et de coopération économique entre les présidents congolais Félix

Tshisekedi et rwandais Paul Kagame, qualifié d'« historique », nourrit l'espoir d'une désescalade. Mais sur le terrain, les effets tardent à se faire sentir. En attendant, le Burundi se retrouve en première ligne d'une crise régionale aux lourdes implications humanitaires et sécuritaires.

Noël Ndong

CINÉMA

Armel Luyzo Mboumba diplômée du Parcours panafricain des producteurs

Armel Luyzo Mboumba, jeune photographe, réalisatrice-productrice et responsable de La Forge Production, a achevé, après neuf mois au Maroc, le Parcours panafricain des producteurs (PPP), un master exécutif en production cinéma qui marque un tournant décisif dans sa carrière.

« Ce programme a représenté bien plus qu'une simple formation. C'est une étape déterminante de ma trajectoire, un moment de recentrage, d'exigence et de transformation », confie-t-elle. Arrivée au métier par passion et engagement, Armel a longtemps appris sur le terrain, au fil des projets, des résidences artistiques et des défis. Intégrer une formation aussi structurée lui a permis, dit-elle, « de mettre de l'ordre dans mes connaissances, de renforcer mes compétences et de clarifier ma posture ». Initié par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Canal+ University et l'ESAV Marrakech, le programme vise à professionnaliser les producteurs africains et à faire émerger des projets solides et viables. Pendant neuf mois, le PPP a couvert toutes les dimensions du métier. Du développement de projets à

la production exécutive, en passant par le montage des équipes, la gestion des droits, la construction de budgets, les plans de financement et les stratégies de diffusion internationale. À cela se sont ajoutées des masterclasses et des études de cas animées par des professionnels reconnus du cinéma mondial. Un dispositif dense, mêlant cours théoriques, travaux pratiques, évaluations continues et accompagnement personnalisé.

La formation, alternant présentiel à l'ESAV Marrakech et modules à distance, s'est révélée aussi exigeante qu'introspective. « C'était un format intense, à la fois professionnel et profondément personnel. Cela m'a permis de faire une pause réflexive sur ma pratique, tout en consolidant mes outils pour mieux repartir », explique Armel, de retour à Brazzaville depuis 13 décembre.

Les retombées sont déjà claires. Elle revient avec une méthodologie précise, une capacité renforcée à défendre ses projets devant des commissions internationales et un réseau professionnel élargi. Mais l'enjeu est aussi symbolique : Armel Luyzo Mboumba est la première femme congolaise diplômée de ce master. « Cela me donne une responsabilité supplémentaire : ouvrir la voie à d'autres », affirme-t-elle.

Désormais, les perspectives se dessinent : structurer durablement La Forge Production à Brazzaville, développer de nouveaux projets congolais aux ambitions internationales, partager les acquis à travers des ateliers et du mentorat, et défendre un cinéma africain libre et engagé. Avec, en ligne de mire, un dialogue avec les autorités culturelles pour inscrire pleinement le cinéma dans les priorités nationales.

Merveille Jessica Atipo



LITTÉRATURE

Laurent Hospice Mabanza présente Le bal des hyènes sur la lagune

Après le roman «Le versant du Congo», paru en avril 2025, Laurent Hospice Mabanza vient de publier son second roman intitulé «Le bal des hyènes sur la lagune», en juillet 2025 aux éditions Mlh. Cet ouvrage de 150 pages a été présenté et dédicacé par son auteur, la semaine dernière, à la Bibliothèque nationale du Congo.

Ce roman relate l'histoire de Kemo, un adolescent qui a sauvé un couple suisse dans les rues d'Abobo à Abidjan, lors de la crise post-électorale en 2011. «Le bal des hyènes sur la lagune» est constitué de vingt chapitres, entre autres, La nuit des flammes, La ville aux mille visages, Les parfums de la nuit, Le cœur sec du désert, L'agence de l'ombre, Les visages du sable et du verre, Fuir les loups, L'homme qui ne parlait jamais...

En effet, en sauvant la vie d'un couple suisse, sans le savoir, Kemo intègre un vaste réseau international de renseignements et d'influences politiques et économiques. De retour à Abidjan après une formation à Accra, Casablanca et Genève, il chasse les hyènes. Comme cela est signifié dans le prologue sous-titré «Là où la lagune saigne Abidjan», une ville fauve, qui danse même quand elle saigne. Dans cette ville, les hyènes ne rôdent pas que dans la brousse mais aussi dans les bureaux du Plateau. Elles portent des cravates fines, des chaussures italiennes. Des bibles, des corans ou des portefeuilles remplis de morts. La lagune Ebrié, vaste et silencieuse, n'est pas seulement un miroir du ciel. C'est une mémoire trouble. Elle garde les secrets des corps qu'on y jette, des rires des putres de Marcory zone 4....



L'auteur du livre *Le bal des hyènes sur la lagune*/DR

de la cérémonie de présentation de cet ouvrage, l'auteur Laurent Hospice Mabanza a indiqué que ce roman est un polar (un genre littéraire centré sur une intrigue criminelle, une enquête...). Ce roman se distingue d'autres types de romans qui sont généralement des romans d'histoire linéaire ou des romans de mémoire comme le roman «Le versant du Congo» qui est un roman plus basé sur la mémoire. « Celui-ci est un roman cinématographique parce que quand vous le lisez, il traite des questions du présent. Des actions se déroulent simultanément. C'est donc un roman qui se conjugue au présent, il est beaucoup plus basé sur les actions. Quand vous lisez les pages, il y a du suspense. C'est

plus basé sur le contact permanent entre les différents personnages, mais également dans le traitement des différents sujets », a signifié l'auteur.

Il l'a classé en quatre thèmes, notamment, la résilience de la jeunesse africaine, parce que le personnage principal, Kemo, se retrouve dans une situation de crise post-électorale. Donc il a fallu cette résilience pour pouvoir survivre dans cette atmosphère de trouble. Mais également quand il se retrouve dans le monde des enquêtes, dans le monde du trafic international, il faut également de la résilience pour pouvoir sortir de ce monde. Mais aussi prendre des choix déterminants, parce que dans ce type d'environnement, un choix peut quitter la vie. D'où,

il faut avoir beaucoup de résilience. Dans le deuxième thème, l'auteur parle des zones obscures du pouvoir. Il parle également de la mémoire des crises politiques, puisque dans le roman l'intrigue principale part de la fin de la crise post-électorale de 2011. L'auteur parle aussi de l'identité et de la reconstruction, parce que le personnage principal Kemo est en perpétuelle reconstruction, chaque intrigue le reconstruit, chaque intrigue le met dans les situations de doute, parce qu'il doute beaucoup, il est face au danger permanent, qui crée une sorte de reconstruction permanente jusqu'à la fin des remous.

Un livre qui apporte un plus à la littérature congolaise et francophone

Pour Laurent Hospice Mabanza, ce livre apporte un plus, puisque dans la littérature africaine le polar n'est pas beaucoup exploité, même dans la littérature francophone, c'est beaucoup plus les Américains qui écrivent les romans polars liés aux enquêtes, aux meurtres. « Je crois que ça apporte un plus à la littérature congolaise et francophone de façon générale », explique l'auteur. Par ailleurs, l'auteur Laurent Hospice Mabanza a dit que ce n'est pas par détours qu'il a écrit ce roman, parce que le Congo est bien présent dans ses écrits, d'ailleurs, depuis ses deux premiers recueils de poèmes «Quelques vers, Malobalibosso», et «Les farandoles de la fleuvitude». Bruno Zéphirin Okokana

MUSÉE NATIONAL

Le talent créateur ancestral expliqué aux étudiants

Le musée national a organisé, le 16 décembre à l'auditorium universitaire Marien-Ngouabi de Brazzaville, un atelier de projection d'objets culturels sur le thème « Le musée national à la rencontre de son public universitaire ». Cette deuxième édition avait pour but de sensibiliser les étudiants au patrimoine ancestral de la République du Congo.

La projection des objets ancestraux sélectionnés par le musée national a permis aux étudiants de l'Ecole africaine de développement (EAD) de découvrir quelques éléments de la richesse ancestrale du Congo. « Nous avons effectué une série de quatre collectes entre 2012 et 2014. Les années précédentes, nous n'avions pas pu le faire faute de moyens financiers et nous avions arrêté. Dernièrement, nous avons relancé les collectes en allant à Itoumbi et à Mbomo », a signifié Marcel Ipari, directeur du musée national.

Les objets projetés, véritables reflets du talent créateur de nos ancêtres, sont faits pour la plupart à base d'argile, de bois, de cuivre : soupière, petite jare, gongoulette, vase, bracelets, couteaux d'apparat pour notables, objets de communication, hache traditionnelle, herminette, couteau de culture (Daba), grelot, pétrin, planche à écraser, pilon, mortier, louche en bois, forge traditionnelle, soufflets, NDzumu otele,

masques, raphia. D'autres objets servaient pour la monnaie, la dot ou encore à véhiculer un message bon ou mauvais...

Le directeur du musée national a encouragé les étudiants à s'intéresser à leur passé. « Ces objets révèlent le passé de nos ancêtres, il est nécessaire de connaître d'où l'on vient avant de savoir où l'on va. Il est intéressant que les jeunes attachent de l'intérêt pour notre patrimoine. L'occasion leur est offerte ce jour de découvrir divers aspects de la culture matérielle des populations du Congo », a-t-il signifié tout en expliquant l'importance de ces objets.

Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lis Pascal Moussodji Nziengui, a fait savoir que le ministère compte envisager avec l'EAD des projets de recherches conjoints entre les conservateurs du musée et les universitaires, mais également l'intégration des collections dans le curricula et les travaux



Une vue de la projection d'un objet ancestral/adiac

pratiques, des stages pour les étudiants au sein du musée, la numérisation et la mise en ligne des collectes pour un accès universel.

Il a par ailleurs lancé un appel aux étudiants de saisir l'opportunité de faire de ces collections leur laboratoire, leur source d'études et d'inspiration. Il a également demandé aux enseignants chercheurs de les aider à écrire les nouvelles pages de l'interprétation de notre patrimoine. « En amenant ces trésors à l'université nous les offrons à la curiosité, à l'analyse et à l'inspiration des jeunes générations », a-t-il indiqué tout en affirmant que le gouvernement dotera le musée national d'un cadre moderne à Mpila. Cet atelier, a-t-il ajouté, «est le début d'une collaboration fertile, celui-ci est le premier jalon d'une relation durable et féconde entre le musée national et l'EAD.» Précisons que la première édition avait eu lieu le 16 mai 2025 à l'école de l'Unité africaine de Poto Poto.

Rosalie tsiankolela Bindika

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Les administrateurs examinent les états financiers

Six mois après la tenue de la session bilancière du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire, les administrateurs se réunissent à nouveau en session budgétaire 2026 sous la direction de Jean-Louis Osso, conseiller du Chef de l'Etat, Chef du département des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande pour examiner les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024.

Cinq affaires sont à l'ordre du jour de la session budgétaire du Conseil d'administration du Port autonome de

Pointe-Noire a dit Jean-Louis Osso en ouvrant les travaux. « Cinq affaires sont inscrites à l'ordre du jour, voire six si



des divers venaient à être insérés. Le projet de budget, affaire no 5, point central de notre rencontre, aura toute attention sans toutefois survoler les autres affaires, car pour emporter notre adhésion l'examen de l'affaire No 3, question financières va nous permettre d'avoir les tendances qui éclairent la lecture aisée du projet de budget » et d'ajouter « Nous ne sommes pas sans savoir que suite aux orientations stratégiques très éclairées de son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gesso, président de la République, Chef de l'Etat, le Port autonome de Pointe-Noire a procédé à la

concession d'un certain nombre d'activités qui loin de l'affaiblir ou l'apauvrir la conforte dans son rôle de l'autorité portuaire. Aussi, prenons le temps nécessaire pour assumer pleinement les responsabilités qui nous sont conférées par les statuts ». Une minute de silence a été observée en mémoire de Gabriel Malanda, expert récemment décédé. Le président du Conseil d'administration a remercié la direction générale du PAPN qui a apporté sa contribution inestimable à l'organisation de ses obsèques.



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° 011/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025
APPEL D'OFFRES POUR FOURNITURES
(Processus à deux enveloppes)



Appel d'Offres No : N° 011/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025
 Projet : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)
 P501343
 Acheteur : Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
 Pays : République du Congo
 Intitulé du marché : Acquisition d'équipements pour lignes aériennes HTA (supports, câbles almelec, isolateurs et accessoires de ligne)
 Prêt BIRD N° : 9686-CG
 Emis le : 19 décembre 2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Acquisition d'équipements pour lignes aériennes HTA (supports, câbles almelec, isolateurs et accessoires de ligne). Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire. »

Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements pour lignes aériennes HTA (supports, câbles almelec, isolateurs et accessoires de ligne).

2. Les lieux de destination finale des fournitures objet de la commande sont les magasins d'Énergie Électrique du Congo (E2C) :

Pour les Disjoncteurs à courant alternatif 220 kV tri à commande « Type M » unipolaire
 -CIP Magasin E²C à Brazzaville
 -CIP Magasin E²C à Pointe Noire
 -CIP Magasin E²C à Dolisie

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale édition de 2016 révisée en septembre 2023, novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans l'édit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, durant les heures de bureau de lundi à vendredi de 8H00 à 16H00, heures locales.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres (DAO) complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement s'effec-

tuera en espèces, par chèque ou par virement bancaire au profit de :
 Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)
 N° Compte : 3015 24201 10120003690 19 (Banque Congolaise de l'Habitat)

6. Les offres devront être soumises en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse suivante au plus tard le 02 février 2026 à 12H00 heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 02 février 2026 à 13H00 minutes à l'adresse mentionnée ci-dessous. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIER DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Déclaration de Garantie de l'Offre conformément au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :
 Projet d'Amélioration des Services d'Electricité
 A l'attention du Coordonnateur du Projet

Adresse :
 22 Avenue Albert BASSANDZA (Non loin de la Clinique COGEMO)
 Centre-Ville Brazzaville
 République du Congo
 Tél : (+242) 06 443 41 36
 Email : passationdesmarchespasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 18 DEC 2025

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE



INFRASTRUCTURE

Les marchés Ndji-Ndji et Tié-Tié accueilleront bientôt leurs occupants

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, qui a récemment effectué une visite d'inspection des travaux de construction du marché central (Ndji-Ndji) de Pointe-Noire, situé dans le 1er arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, et du marché de la Paix, dans le 3e arrondissement Tié-Tié, s'est dit satisfait de leur niveau d'exécution avant la mise en service dans des délais raisonnables.

Accompagné des autorités départementales, notamment de la maire de Pointe-Noire, Évelyne Tchitchele, le ministre a voulu se faire une idée nette du niveau d'exécution de ces chantiers structurants de la capitale économique. La première étape de cette visite a été Ndji-Ndji, un marché moderne en phase de construction.

Lancés en mai 2017, les travaux de construction du plus grand marché de Pointe-Noire sont exécutés par la société italienne Franco Villarecci. Ce chantier comprend, entre autres, un complexe d'un bâtiment de type R+2 de deux blocs avec environ 5.000 places, des chambres froides, un supermarché, des restaurants et terrasses. Le rez-de-chaussée est réservé aux étals modernes, des boutiques ainsi que des chambres froides destinées à la conservation des produits périssables.



Juste Désiré Mondelé suivant les explications des techniciens

Du constat fait par le ministre, les travaux avancent normalement et l'ouvrage devrait être livré dans un délai raisonnable.

Actuellement, les techniciens sont à la dernière phase des travaux, notamment l'assainissement de l'ensemble de l'infrastructure. Au terme de sa visite, le ministre Juste Désiré Mondelé a salué le niveau d'exécution des travaux, tout en identifiant les besoins urgents auxquels il faut parer au plus pressé. Il a par ailleurs donné des instructions fermes concernant le désengorgement de la grande avenue jouxtant le marché, en demandant de libérer cette voie de tout obstacle afin de permettre le débouchage des canalisations et la reprise normale du revêtement de la chaussée. « *Le travail que vous*

allez faire, c'est qu'une fois que le marché est libéré, nous allons regarder avec la mairie et l'entreprise comment aménager de cette avenue », a-t-il dit en substance.

En sa qualité de contrôleur technique des travaux au marché Ndji-Ndji, Roger Ondzié qui a bien saisi l'instruction a déclaré: « *En tant que bureau de contrôle, nous sommes-là pour assurer la qualité des structures. Il s'agit d'une structure de qualité. Aujourd'hui la deuxième phase qui se présente est celle de l'assainissement qui est en train de se faire. Tenant compte des instructions du*

ministre, pour pouvoir pallier le problème des eaux usées de pluie, les voies d'accès au marché qui sont aujourd'hui obsolètes seront relevées afin qu'elles soient praticables ».

Du côté des commerçants, l'on s'impatiente déjà pour s'y installer. « *Le marché tel que je le vois est un beau cadre. Mon vœu est que les travaux se terminent vite pour que nous intégrions le marché* », a souhaité Patricia Costa, vendeuse au Grand marché de Pointe-Noire. Même sentiment de satisfaction du côté du marché de la paix « *marché Tié-Tié* », dans le 3e arrondissement où Juste Désiré Mondelé a apprécié positivement l'évolution des travaux dont les équipes restent mobilisées sur le chantier. Ici aussi, les techniciens ont rassuré de la livraison de l'ouvrage dans un bref délai. Ces infrastructures dont les travaux s'exécutent normalement permettront de dynamiser l'économie locale, offrir aux commerçants des espaces modernes, sécurisés pour la grande satisfaction aussi des usagers.

Outre la visite de quelques chantiers en cours de réalisation à Pointe-Noire, le ministre a réceptionné lors de son séjour des engins et équipements d'assainissement de la capitale économique. Il s'agit d'un don du gouvernement japonais.

Parfait Wilfried Douniama

HUMEUR

Quand des attachés de presse brillent par la rétention des informations !

Les attachés de presse dont il est question ici sont surtout ceux qui travaillent dans des cabinets des préfets, sous-préfets, maires et administrateurs-maires. Sans langue de bois, dénonçons la rétention des informations résultant des activités menées par ces personnalités qui, à vrai dire, peut ternir leur image en ouvrant la voie à la désinformation.

Cette façon de faire des attachés de presse tend à devenir une anti-valeur qui nous handicape, car le journaliste est celui-là qui, somme toute, est à la quête de l'information à toutes les heures. Parmi ces attachés de presse, nombreux disent le contraire à leur hiérarchie quand il est question de réunir des journalistes soit pour des points de presse, soit pour des conférences, soit encore pour des descentes sur le terrain de ces personnalités. Ils choisissent des médias en fermant hermétiquement la porte à d'autres. « Le chef m'a demandé de ne prendre que deux médias », entendons-nous dire. A peine deux semaines sont passées qu'un attaché de presse a été confondu devant ses collègues journalistes par sa hiérarchie. Les activités telles des sessions des Conseils départementaux et municipaux, la réception par des maires et administrateurs-maires des personnalités étrangères, les rencontres des préfets avec des sous-préfets et maires, etc., sont des moments où des journalistes peuvent glaner quelques informations à la source pour édifier l'opinion sur certaines questions d'intérêt public. Mais hélas ! Tous ces moments sont en train d'être transformés par des attachés de presse en des rencontres à huis clos. Après, ce sont ces mêmes attachés qui montent des communiqués qui s'écartent même de la quintessence de ce qui a été dit. Or, le reportage est par définition un fort moment qu'un journaliste lui-même est appelé à vivre.

« Nous n'avons besoin que de l'audiovisuel », clament souvent nos collègues attachés de presse, comme si la presse ne se résumerait qu'à cela. Pourtant, ils savent pertinemment que cette façon de faire est contraire à la déontologie. Le journaliste doit avoir un libre accès aux cérémonies organisées par des autorités publiques. Ces agissements commencent aussi à pénétrer dans de nombreuses directions départementales qui n'osent même pas appeler la presse à leurs activités quand il y a une nouvelle importante à rendre publique dans la localité. C'est triste !

Oui c'est aussi de la même façon que nous fustigeons le comportement de nos collègues journalistes-attachés de presse de certains ministres qui « chassent » leurs collègues journalistes lors des activités des ministres, on ne sait pour quoi. Or leur mission première est celle de rendre visibles des activités de l'autorité dont il est appelé à travailler à ses côtés. Alors attachés de presse, cessez avec ces agissements regrettables.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

NÉCROLOGIE

Les familles Okemba Olessa et Bondao Montoni ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville, d'Australie, de Suède, de la France, de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo du décès de leur épouse, sœur, tante et grand-mère Adèle Ynnelle Bondao Montoni dit Nana Ngouabi, survenue le 11 décembre 2025 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 133 de la rue Mbé à Talangaï. Réf : Arrêt manguier sur la rue Ndolo, quartier Manathann.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les familles Morapenda, Ondzotto et Kodia informent les parents amis et connaissances du décès de leur épouse, sœur, mère et grand-mère la veuve Morapenda née Kodia Oumba Gaetine, survenue le 16 décembre 2025 à la clinique « Nouvelle vie medicité ».

La veillée mortuaire se tient au n° 75 de la rue Dolisie à Moungali, entre l'avenue de la Paix et l'avenue Terre-jaune.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

BANQUE

La BCH lance les travaux de construction de son nouveau siège

Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso a posé, le 19 décembre, la première pierre marquant le lancement officiel des travaux de construction du nouveau siège social de la Banque congolaise de l'habitat (BCH) à Brazzaville.

Le nouveau siège social de la BCH sera construit sur l'ancien site qui abrite actuellement la direction nationale, située en face de la direction générale du commerce, au centre-ville de Brazzaville. Ce bâtiment moderne comprendra sept étages. Il abritera, dans une année, l'ensemble des services administratifs et bancaires dans un environnement plus commode.

Les travaux de construction de cet édifice seront exécutés par une entreprise privée, sur un délai prévisionnel allant de dix-huit à vingt-quatre mois.

S'exprimant à cet effet, le directeur général de la BCH a indiqué que ce projet s'inscrit dans la vision de la banque de se positionner parmi les acteurs



Le chef de l'Etat posant la première pierre pour la construction du nouveau siège de la BCH/Adiac

de référence du financement de l'habitat. Elle doit donc, a-t-il précisé, œuvrer pour renforcer l'inclusion financière.

Dans son message lu par son collègue en charge des hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Christian Yoka, absent à la cérémonie, a salué la construction de ce nouveau siège qui, selon lui, s'inscrit dans le cadre de la modernisation des écosystèmes bancaires au Congo. Le lancement des travaux de construction du siège social de la BCH a eu lieu en présence du plusieurs membres du gouvernement, des parlementaires et des partenaires techniques et financiers.

Firmin Oyé

COMMUNICATION GOUVERNEMENT

Un ouvrage dresse le bilan du quinquennat 2021-2026

Les échanges avec la presse lors de « La Quinzaine du gouvernement » animée le 20 décembre par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, ont essentiellement porté sur le contenu de l'ouvrage "En toute transparence : 2021-2026, le bilan d'un quinquennat" qu'il a présenté à cette occasion.

Préfacé par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, l'ouvrage "En toute transparence : 2021-2026, le bilan d'un quinquennat" est un acte de redevabilité à travers lequel le chef de l'Etat rend compte au peuple congolais. « Comme j'ai promis, c'est en toute transparence que je lui rends compte de la manière dont, avec le gouvernement et l'ensemble des corps constitués nationaux, investis du pouvoir que je tiens du peuple et à eux délégués, nous avons relevé les défis qui se sont dressés devant nous pour garder le cap et dessiner les contours du contrat pour le futur de notre pays », peut-on lire en préface. L'eau, l'électricité, les équilibres macro-économiques, la paix, la sécurité, le climat des affaires, la réforme de l'Etat, les routes, l'agro-industrie, la santé, la protection sociale, la jeunesse, l'emploi, l'environnement, la diplomatie autant de thématiques évoquées dans l'ouvrage et qui ont fait l'objet d'une série de questions-réponses entre le Premier ministre, Anatole Collin-

net Makosso, et les journalistes. Avant de répondre dans les moindres détails possibles aux questions posées, Anatole Collinet Makosso commençait par une formule : « La réponse est dans l'ouvrage ». Une manière de renvoyer à la lecture de l'ouvrage et de ses quinze fiches de lecture illustrées par des graphiques.

Néanmoins, à propos de l'électricité, selon le Premier ministre, le pays ambitionne d'atteindre une capacité de 1500MW d'ici à 2030 grâce notamment au pacte national énergétique. Entre 2021 et 2025, le taux d'accès à l'électricité est passé de 49% à 59%, soit 75% en milieu urbain et 25% en milieu rural.

Par ailleurs, le chômage des jeunes chiffré à 19% est en baisse, le taux global également autour de 40%. Sur le réseau routier, 30km de route sont en construction et reconstruction entre Pointe-Noire et Brazzaville. Les réponses du Premier ministre, pour mieux éclairer la lanterne des journalistes et de l'opinion, ne peuvent être



ici exhaustives.

Faisant une projection sur l'avenir, le préfacier a évoqué la nécessité de poursuivre la marche moyennant « Un pacte pour le futur du Congo » qui, en s'ap-

puyant sur les réalisations de ce quinquennat, doit permettre aux générations qui se succéderont d'atteindre les cimes de l'émergence et du développement durable. « Ce livre ne

Rominiwe Makaya